



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT-HERBLAIN
SERVICE RECOUVREMENT
39 PLACE PIERRE BLARD
44800 SAINT HERBLAIN

**Direction régionale des Finances publiques de la
Loire-Atlantique et des Pays de la Loire
Service de Gestion Comptable de Saint-Herblain**

39 Place Pierre Blard
44800 SAINT HERBLAIN
Téléphone : 02 40 85 30 30
mail : sgc.saint-herblain@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Virginie PERUGINI
Téléphone : 02 40 85 30 30
Réf. : 3396012760

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE COUERON
SERVICE FINANCES

Saint-Herblain, le 14 décembre 2023

Objet : procédure d'apurement des créances éteintes

Monsieur,

Référence : Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

Loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Le décret d'application n° 2017-896 du 9 mai 2017 relatif aux procédures de surendettement des particuliers, pris pour l'application de l'article 58 de la loi n°2016-1547, entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

La commission de surendettement de Nantes a ordonné l'effacement des dettes concernant les débiteurs suivants :

- Mme SECLIER EMILIE 165,96€

Vous trouverez ci-joint les jugements accompagnés de bordereaux de situation

La créance est éteinte lorsqu'une décision juridique extérieure définitive prononce son irrécouvrabilité. Celle-ci s'impose à la collectivité créancière et s'oppose à toute action en recouvrement par le comptable public.

La procédure à observer est la suivante :

- prendre une délibération valant admission en non valeur des créances présentées
- émettre un mandat au compte **6542 « créances éteintes »** pour le montant de l'état de présentation, auquel vous joindrez la délibération et l'état signé.
- Veiller à la disponibilité des crédits à ce compte en prenant, le cas échéant, une décision budgétaire modificative (chapitre globalisé 65).

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Comptable Public
Laurent Huberdeau

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

ST-HERBLAIN, le 14/12/2023

SGC SAINT-HERBLAIN
39 PL PIERRE BLARD
44807 ST-HERBLAIN

SGC SAINT-HERBLAIN
39 PL PIERRE BLARD
44807 ST-HERBLAIN

Affaire suivie par M. Thierry TROHET
Téléphone : 02 40 85 30 30
Télécopie :
Mél: sgc.saint-herblain@dgfiip.finances.gouv.fr

MADAME SECLIER EMILIE
32 RUE HENRI GAUTIER
44220 COUERON

N/REF 3396012760

BORDEREAU DE SITUATION

DES PRODUITS LOCAUX NON SOLDES DUS A LA TRESORERIE

Madame, Monsieur.

Veuillez trouver ci-après la situation de votre compte, arrêtée à la date du 14/12/2023.

Le montant total dû s'élève à 176,08 €

REFERENCES			SITUATION COMPTABLE			
Exercice - N°pièce/acte	Date	Objet	Sommes dues (Ppal et frais)	Recouvrements	Reste dû (Ppal et frais)	Dont frais restant dus
BC 17000 - COUERON						
2023-T-838-1	07/06/2023	FACTURE N 154005 SECLIER MARS 2023 ALP DU MERCREDI APRES MIDI VEE ELIOT VEE MILO	5,97		5,97	
2023-T-838-2	07/06/2023	FACTURE N 154005 SECLIER MARS 2023 RESTAURATION SCOLAIRE VEE ELIOT VEE MILO	44,40		50,37	
2023-T-838-3	07/06/2023	FACTURE N 154005 SECLIER MARS 2023 ACCUEIL PERISCOLAIRE HORAIRE VEE ELIOT VEE MILO	1,48		51,85	
2023-46123417133-	03/08/2023	Lettre de relance standard			51,85	
Total 2023 - T-838			51,85	0,00	51,85	0,00
2023-T-1172-1	28/08/2023	FACTURE N 157285 SECLIER MAI 2023 ALP DU MERCREDI APRES MIDI VEE ELIOT VEE MILO	7,96		7,96	
2023-T-1172-2	28/08/2023	FACTURE N 157285 SECLIER MAI 2023 RESTAURATION SCOLAIRE VEE MILO VEE ELIOT	35,52		43,48	
2023-T-1172-3	28/08/2023	FACTURE N 157285 SECLIER MAI 2023 ACCUEIL PERISCOLAIRE HORAIRE VEE ELIOT VEE MILO	2,96		46,44	

REFERENCES			SITUATION COMPTABLE			
Exercice - N°piece/acte	Date	Objet	Sommes dues (Ppal et frais)	Recouvrements	Reste dû (Ppal et frais)	Dont frais restant dus
2023- 46446865733-	23/10/2023	Lettre de relance standard			46,44	
Total 2023 - T-1172			46,44	0,00	46,44	0,00
2023-T-1399-1	17/10/2023	FACTURE N 158948 SECLIER JUIN JUILLET 2ALP DU MERCREDI APRES MIDI VEE ELIOT VEE MILO	9,95		9,95	
2023-T-1399-2	17/10/2023	FACTURE N 158948 SECLIER JUIN JUILLET 2RESTAURATION SCOLAIRE VEE MILO VEE ELIOT	56,24		66,19	
2023-T-1399-3	17/10/2023	FACTURE N 158948 SECLIER JUIN JUILLET 2ACCUEIL PERISCOLAIRE HORAIRE VEE ELIOT VEE MILO	1,48		67,67	
2023- 46640959333-	11/12/2023	Lettre de relance standard			67,67	
Total 2023 - T-1399			67,67	0,00	67,67	0,00
2023-T-1569-1	07/11/2023	FACTURE N 145812 SECLIER SEPTEMBRE 2022RESTAURATION SCOLAIRE VEE MILO VEE ELIOT	10,12		10,12	
Total 2023 - T-1569			10,12	0,00	10,12	0,00
Total 2023			176,08	0,00	176,08	0,00
Total BC 17000			176,08	0,00	176,08	
TOTAL GENERAL RESTANT DU					176,08	

165,96

MES DOSSIERS > Dossier N°000423019162 (SECLIER Emille) Mesures imposées suite à RP sans LJ

Créancier / Chargé : SGC SAINT-HERBLAIN (044)

Validation des mesures imposées suite à RP sans LJ

INFORMATIONS DOSSIER

N° dossier : 000423019162

Gestionnaire : GAILLOT FABRICE

Débiteur : SECLIER Emille

Commission : de Loire-Atlantique

Tél : 0243747419

Courriel : comsuren72@banque-france.fr

MOTIF

Tableau des créances

Toutes les créances

Mes créances

EXPORTER

↕ Créancier/Réf BDF	↕ Réf Créancier 1	↕ Réf Créancier 2	↕ Montant de la créance	↕ Créance effacée
SGC SAINT-HERBLAIN (044) 1204652136	cantines scol. 145812 + ...		51,65	Oui

COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS DE LOIRE-ATLANTIQUE
TABLEAU DES CREANCES ACTUALISEES
A LA DATE DU 26/10/2023

Dossier n° : 000423019162

Débitéur : EMILIE SECLIER

Co-débitéur :

Adresse : BAT. A 32 A 32 RUE HENRI GAUTIER 44220 COUERON

Gestionnaire : F. GAILLOT

Catégorie et Nom du créancier	Dettes déclarées	Dettes hors procédure
Dettes sur charges courantes		
EDF SERVICE CLIENT 6 017 917 518	612,57	
EDF SERVICE CLIENT 6017917518	177,02	
VEOLIA EAU CENTRE-OUEST 064350473077205	461,84	
Dettes santé / éducation		
RELAIS PARENTAL impayé 2020-01505	180,87	
SGC SAINT-HERBLAIN cantines scol. 145812 + ...	51,85	
Dettes sociales		
CAF DE LOIRE ATLANTIQUE pret action sociale	439,97	
Autres dettes bancaires		

13/12/2023

D016_v1.0_16

